



4964

Acton. Just. Par. Chef.

10 août, le 2 juillet 194

La visite de vos chefferies et s, chef, etc.
indique que certains d'entre vous possèdent des cafèrères
sont plus mal entretenues que celles des plus négligents
parmi les indigènes. Certains s, chefs punissent des indigènes
pour manque de soins à leur cafèrères alors que la leur n'est
pas mieux entretenue.

Avant de commander il faudrait montrer l'exemple

La loi écarte la même pour tous. Je vous envoie
par voie que j'ai donné les instructions à tous les agronomes de
dresser procès-verbal et même dans tous les cas où un
notable n'aurait pas eu l'air d'être en bon état -

Je donne en outre judiciaire à ce procès-
verbal - Je vous envoie à son

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRES, A.

M. FOCHET, A. T. A. 194.